



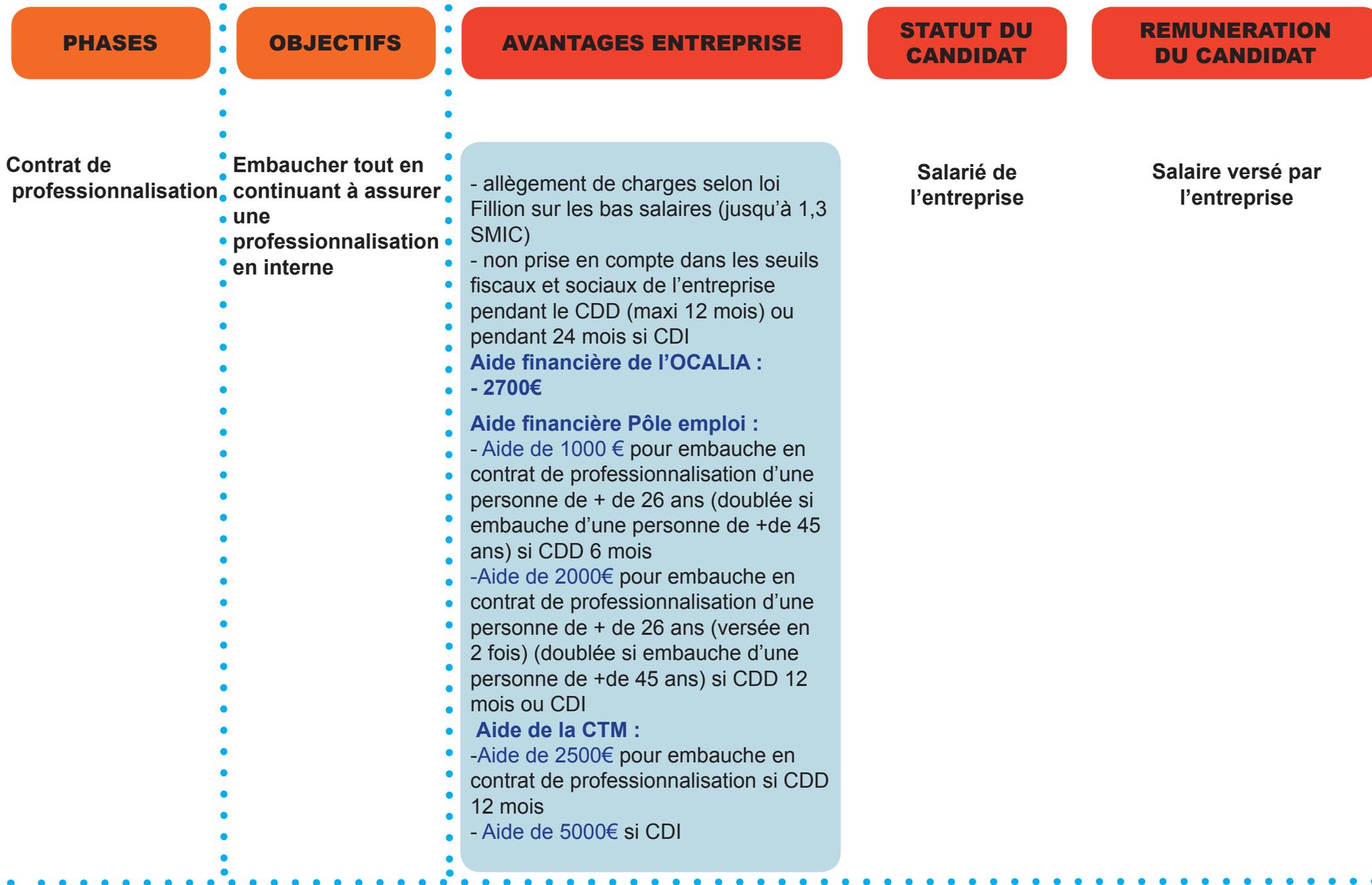
# PROGRAMME DE MODÈLE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE

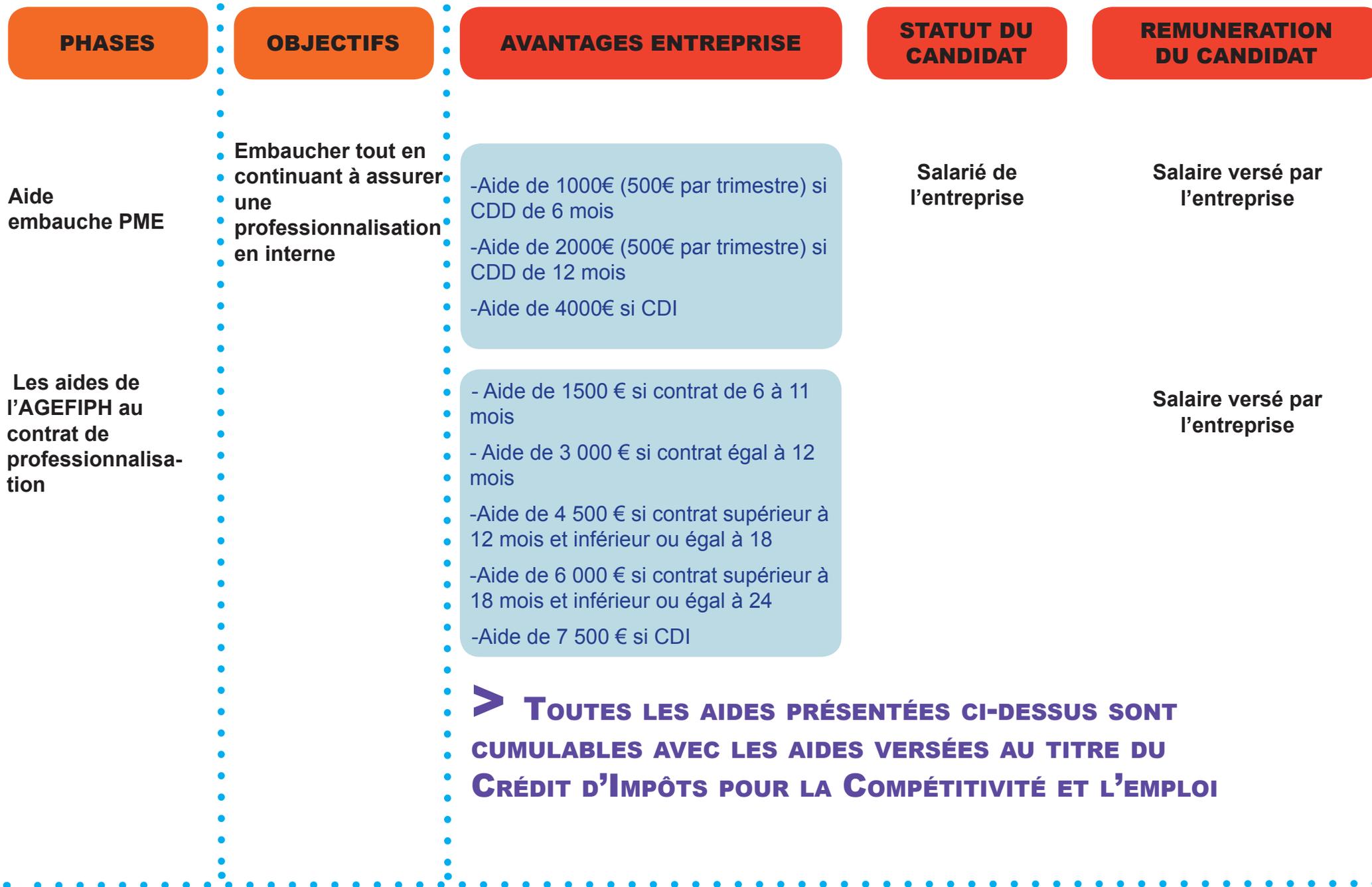
MEDEF, Pôle emploi, FTPE, OPCALIA,  
CAP EMPLOI, FONGECIF

Service communication PE Martinique - Mars 2016



PHASES	OBJECTIFS	AVANTAGES ENTREPRISE	STATUT DU CANDIDAT	REMUNERATION DU CANDIDAT
<p><b>PMSMP</b> (Période de mise en situation professionnelle) Durée : 5 jours</p>	<p><b>Immersion sur poste de travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de charges salariales ni sociales pendant cette période</li> <li>- Couverture sociale assurée par Pôle emploi</li> </ul>	<p><b>Demandeur d'emploi</b></p>	<p>Si le candidat a des minimas sociaux en cours (RSA ou ASS) ils sont maintenus.</p>
<p><b>AFPR</b> (Action de Formation Préalable au Recrutement) Durée : 400h (soit 2 mois ½)</p>	<p><b>Former le candidat en interne avant de l'embaucher</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de charges salariales ni sociales pendant cette période</li> <li>- Couverture sociale assurée par Pôle emploi</li> <li>- Aide financière versée à la fin de la formation au moment de l'embauche (5€ pour les heures de formation en entreprise et 8€ pour les heures en centre de formation). Si toute la formation se déroule en entreprise, l'aide versée est de <b>2000€</b> (soit 400h x 5€)</li> <li>- Assure la formation de son futur collaborateur selon les processus, produits etc....</li> </ul>	<p><b>Stagiaire de la formation professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rémunération de formation: entre 400 € et 651€ mensuels (selon situation du candidat) + 120€ frais de repas mensuels + frais de déplacement éventuels (selon réglementation en vigueur)</li> <li>-si l'entreprise le souhaite, possibilité de verser une gratification stagiaire (voir avec votre cabinet comptable car cela est réglementé)</li> </ul>





## SIMULATION FINANCIERE PAR MESURE, AGE ET PUBLIC

### Personne de 26 ans à moins de 45 ans

AFPR : 2000€

#### Contrat professionnalisation PRODIAT :

- OPCALIA : 2700 €
- Pôle emploi : 2000€
- CTM : 2500€
- Aide embauche PME (moins de 250 salariés) : 2000€

Soit total d'aide de **10 600€** pour CDD de 12 mois, pour un coût salarial hors aides de 21600€ environ (dont charges, sur base SMIC).

$21600€ - 11200€ = 10400€$  pour CDD de 12 mois, soit un coût réel de trésorerie de 866€ par mois, charges comprises, pour un temps plein

### Personne de plus de 45 ans

AFPR : 2000€

#### Contrat professionnalisation PRODIAT :

- OPCALIA : 2700 €
- Pôle emploi : 4000€
- CTM : 2500€
- Aide embauche PME (moins de 250 salariés) : 2000€

Soit total d'aide de **12 600€** pour CDD de 12 mois, pour un coût salarial hors aides de 21600€ environ (dont charges, sur base SMIC).

$21600€ - 13200€ = 8400€$  pour CDD de 12 mois, soit un coût réel de trésorerie de 700€ par mois, charges comprises, pour un temps plein

## SIMULATION FINANCIERE PAR MESURE, AGE ET PUBLIC

**Personne de  
26 ans à moins  
de 45 ans avec  
reconnaissance  
TH**

**AFPR : 2000€**

**Contrat professionnalisation PRODIAT :**

- OPCALIA : 2700 €
- Pôle emploi : 2000€
- CTM : 2500€
- Aide embauche PME (moins de 250 salariés) : 2000€
- Aide AGEFIPH de 3000€
- Soit total d'aide de **13 600€** pour CDD de 12 mois, pour un coût salarial hors aides de 21600€ environ (dont charges, sur base SMIC).
- $21600€ - 14200€ = 7400€$  pour CDD de 12 mois, soit un coût réel de trésorerie de 616€ par mois, charges comprises, pour un temps plein